



No de résolution
ou annotation

Séance
extraordinaire
20 octobre 2015

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **20 octobre à 19 heures 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,
Gaston DULUDE,
Normand BOYER,
Sylvain LEMIEUX,
Catherine LEFEBVRE,
Julien DULUDE,

Maire;
Conseiller;
Conseiller;
Conseiller;
Conseillère;
Conseiller;

Assiste également à la séance :

Daniel PRINCE,

Directeur général

2015-10/293

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Normand BOYER**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION - ORDRE DU JOUR
2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
- 3.1. Avis de motion - Règlement décrétant un mode de tarification pour financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux du cours d'eau La Saline Branche 5
4. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
- 4.1. Adjudication - contrats - raccordements (5) au réseau d'égout
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Étant tous présents, les membres renoncent par écrit à l'avis de convocation.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Avis de motion - Règlement décrétant un mode de tarification pour financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux du cours d'eau La Saline Branche 5

Je, Sylvain LEMIEUX, conseiller donne avis de motion, qu'à une prochaine séance du conseil, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, un règlement décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux du cours d'eau La Saline Branche 5.

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU



No de résolution
ou annotation

2015-10/294

Adjudication - contrats - raccordements (5) au réseau d'égout

ATTENDU la résolution adoptée le 1er septembre 2015 et portant le numéro 2015-09/248;

ATTENDU que le conseil avait retenu l'option numéro 1 au montant de 1945,00 \$ pour les travaux à effectuer au 1678, rue Robert;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte l'option numéro 2 au montant de 3 345,00 \$ pour l'exécution des travaux au 1678, rue Robert.

ADOPTÉE

2015-10/295

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 19h35, de lever la séance.



Jean-Guy HAMELIN, Maire



Daniel PRINCE, Directeur général &
Secrétaire-trésorier
